

COMMUNE de PANGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 3 Octobre 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 Octobre 2011 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul- GROUTSCH Yannick – HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Anita – LADAIQUE Mireille - LHENRY Gérald - MARINACCI Angélique

Absente excusée: CHULER Valérie –

Procuration : Néant

Conseillers en exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Secrétaire de séance : LHENRY Gérald

Délib. N° 2011/701

Objet : Approbation du compte rendu du 27 Juin 2011

-Vu le compte rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 27 Juin 2011,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide

- Approuve le compte rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 27 Juin 2011.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 3 Octobre 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 Octobre 2011 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul- GROUTSCH Yannick - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine - LADAIQUE Anita – LADAIQUE Mireille - LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique.

Absente excusée: CHULER Valérie-

Procuration : Néant

Conseillers en exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Secrétaire de séance : LHENRY Gérald

Délib. N° 2011/702

Objet : Aménagement d'une aire de jeux.

-Vu la décision du Conseil d'administration du C.C.A.S. de financer le projet d'aménagement d' une aire de jeux à proximité de la Mairie pour un montant de 43.760 € 46 H.T.

- Vu le coût global de cet aménagement 43.760,36 H.T. – 52.337,39 T.T.C.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide

- D'attribuer une subvention de 8.577,03 € au C.C.A.S pour le financement de la T.V.A.
- De lancer une nouvelle consultation pour la fourniture et la pose de barrières dans le cadre de l'aménagement du secteur de la Mairie.

Unanimité moins 1 abstention(Mme Ladaique Anita)

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 3 Octobre 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 Octobre 2011 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie -
GRANDJEAN Jean-Paul- GROUTSCH Yannick - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine -
LADAIQUE Anita - LADAIQUE Mireille - LHENRY Gérald - MARINACCI Angélique

Absents excusés: CHULER Valérie-

Procuration : Néant

Conseillers en exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Secrétaire de séance : LHENRY Gérald

Délib. N° 2011/703

Objet : Acquisition de deux défibrillateurs

-Vu les montants de subvention notifiés à la Communauté de Communes.

-Vu l'emplacement des équipements sportifs sur le territoire communal

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré
Décide

- L'acquisition de deux défibrillateurs , l'un pour le complexe sportif des Talpré, l'autre pour la salle des fêtes.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 3 Octobre 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 Octobre 2011 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie –GRANDJEAN Jean-Paul
GROUTSCH Yannick - GILBERT Stéphanie - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine -LADAIQUE
Anita – LADAIQUE Mireille - LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique

Absente excusée: CHULER Valérie-

Procuration : Néant

Conseillers en exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Secrétaire de séance : Lhenry Gérald

Délib. N° 2011/704

Objet : Syndicat de la Nied – Election d'un représentant

-Vu la démission de Madame POIROT Estelle du comité du Syndicat de la Nied

- Considérant la nécessité d'assurer son remplacement .

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
Décide

Désigne comme représentant titulaire de la commune au Syndicat de la Nied , Monsieur Jean-Paul
GRANDJEAN.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 3 Octobre 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 Octobre 2011 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie –GRANDJEAN Jean-Paul
GROUTSCH Yannick GILBERT Stéphanie - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine -
LADAIQUE Anita – LADAIQUE Mireille - LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique

Absente excusée: CHULER Valérie-

Procuration : Néant

Conseillers en exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Secrétaire de séance : Lhenry Gérald

Dél. N° 2011/705

Objet : Pont de Neuvic sur l'Isle - réparation

- Vu les travaux à réaliser sur le pont de Neuvic sur l'Isle (remplacement de poteaux et barres de protection).

-Vu le devis de travaux établi par l'entreprise LOSSON Michel à Laquenexy pour un montant de 1.085,00 € H.T. soit 1.297,66 € T.T.C.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide de confier les travaux de réfection du pont de Neuvic sur l'Isle à l'entreprise LOSSON Michel à Laquenexy pour un montant de 1.085,00 € H.T. soit 1.297,66 T.T.C.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 3 Octobre 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 Octobre 2011 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie –GRANDJEAN Jean-Paul
GROUTSCH Yannick GILBERT Stéphanie - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine -
LADAIQUE Anita – LADAIQUE Mireille - LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique

Absente excusée: CHULER Valérie-

Procuration :

Conseillers en exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Secrétaire de séance : Lhenry Gérald

Dél ;N° 2011/706

Objet : Abri-bus rue de Vellire

- Vu les différents arrêts des bus scolaires dans le secteur de Mont.
- Considérant la nécessité d'implanter un troisième abri bus à l'intersection de la rue de la Plainance et de la rue de Vellire

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide la mise en place d'un abri bus à l'entrée de la rue de Vellire.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 3 Octobre 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 Octobre 2011 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie –GRANDJEAN Jean-Paul
GROUTSCH Yannick GILBERT Stéphanie - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine -
LADAIQUE Anita – LADAIQUE Mireille - LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique

Absente excusée: CHULER Valérie-

Procuration : Néant

Conseillers en exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Secrétaire de séance : Lhenry Gérald

Délib. N° 2011/707

OBJET : Modifications budgétaires

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
Décide

- De modifier les comptes budgétaires comme suit :

Comptabilité M 14

C/2762	041	+ 1.652,69
C/2315	041	- 1.652,69

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 3 Octobre 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 Octobre 2011 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GRANDJEAN Jean-Paul -
GROUTSCH Yannick GILBERT Stéphanie - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine -
LADAIQUE Anita – LADAIQUE Mireille - LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique

Absente excusée: CHULER Valérie-

Procuration : Néant

Conseillers en exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Secrétaire de séance : Lhenry Gérald

Délib. N° 2011/708

Objet : Fixation des loyers 2012

Le Maire entendu

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide

- A compter du 1^{er} Janvier 2012 les loyers des logements communaux seront fixés comme suit :

LOCATAIRES	Adresses		Date de la signature Des baux	MONTANT Des loyers
Mr DORVEAUX Patrice	8, rue de Lorraine	1 ^{er} Etage	25 Avril 2008	232, 84 €
Mr PEIFFERT Nicolas	8, rue de Lorraine	1 ^{er} Etage	18 Janvier 2010	295, 51 €
Mme FORFERT M.Thérèse	3, Place St Martin	R.D.C à droite	1 ^{er} Avril 2007	350, 21 €
Mr BONNET Franck	3, Place St Martin	R.D.C. à gauche	31 Mars 2008	220, 07 €
Mme DOYEN Danielle	3, Place St Martin	Etage à gauche	15 Novembre 2007	465, 08 €
Mr OESTREICHER Mathieu	3, Place St Martin	Etage à droite	8 Décembre 2008	324,77 €
Mme AMARIE Madalina	9, allée des Tilleuls	Maison	22 Avril 2008	416, 80 €
Mme DORVEAUX Adèle	Rue de Lorraine	Garage rue Neuvic		31, 30 €
Mme PETRY Lydie	Rue de Lorraine	Garage rue Neuvic		31, 30 €
Mr THOUVENIN Gilles	Rue de Lorraine	Garage rue Neuvic		31, 30 €
Mr TERNIG André	Rue de Lorraine	Garage rue Neuvic		31, 30 €
Mme DOYEN Danielle	3, Place St Martin	Garage 3, Place St Martin		53, 62 €

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 3 Octobre 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 Octobre 2011 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise –GAUTIER Jean-Marie – GRANDJEAN Jean-Paul -
GROUTSCH Yannick GILBERT Stéphanie - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine -
LADAIQUE Anita – LADAIQUE Mireille - LHENRY Gérald – MARINACCI Angélique

Absents excusés: CHULER Valérie-

Procuration : Néant

Conseillers en exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Secrétaire de séance : Lhenry Gérald

Délib. N° 2011/709

Objet : Indemnité Assurance

-Vu le décompte présenté par GROUPAMA concernant le remboursement un solde sur sinistres.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

- Accepte le remboursement de GROUPAMA pour un montant de 403,35 €.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot